Principes d'intégration dans les mécanismes de marché

Présentation au GT Effacements diffus
Mardi 20 octobre 2009

Confidentiel - Document de travail - Projet

Ce document est un support de discussion pour la réunion et ne saurait être utilisé ni représenter la position de l'émetteur en dehors de ce seul contexte ni pour un autre usage

Constat de départ

- Lignes directrices
  - Attribuer l'effacement au producteur d'effacement (PE)
  - Le rendre neutre pour les autres RE
  - Traiter de façon équitable les flux d'énergie
- Contexte
  - Courbe de charge estimée conventionnellement (profil)
  - Soutirage "réel" du RE n'est pas connaissable : observé global, répartition conventionnelle, approx.
  - Effacement mesuré par la chaîne de collecte du PE
  - Rattachement par GRD et RE : long terme (S.I. GRD)
- Pistes
  - Approche globale pour neutraliser les écarts des RE
  - 2X–100 = soutirage de 2X (RE), injection de 100 (PE)

Orientations

- Côté RE ajouter bloc d'effacement au soutirage global
  - Ainsi le calage n'est-il pas modifié par l'effacement
  - L'ensemble des RE ne se font pas imputer les écarts qui ne sont pas de leur fait (mais de celui du PE)
  - Répartition entre les RE : toujours conventionnelle
  - Au bon moment : pas d'impact hors des périodes d'effacement
  - Parallèle de la méthode appliquée aux clients télérelevés
- Côté PE, l'effacement est traité comme une injection
  - Directement dans le périmètre de RE du PE
- Traitement des énergies
  - Principes à terme
    - Distinguer équilibre des puissances (RTE/RE) et flux d'énergie entre acteurs (fournisseurs)
    - Les ajustements couvrent les écarts, le reste est à l'équilibre
    - Equilibre économique à chaque instant (demie-heure)
  - Aujourd'hui : traiter l'erreur comme un contre-ajustement compensera la mauvaise prise en compte de la flexibilité

Annexe 1

Modalités transitoires

Modalités transitoires

- L'impact de l'effacement sur le compte A/E tient à ce que les écarts positifs sont sous-estimés au moment de l'effacement
  - Moindres recettes du compte A/E
  - = Moindres dépenses pour les RE
  - Répartition via coefficient k et solde du compte A/E
- Si on cherche à corriger c'est-à-dire prendre en compte l'effacement
  - Retrouver les écarts ex ante : ajouter l'effacement au soutirage global avant effacement
  - Pas d'effet sur les écarts, donc sur les RE
  - Effet sur les fournisseurs? pas demandé pour l'expérimentation